

Inventaire de la terminologie géographique au Québec

Louis-Edmond Hamelin

Volume 32, numéro 2, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017543ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017543ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, L.-E. (2003). Inventaire de la terminologie géographique au Québec. *Revue québécoise de linguistique*, 32(2), 83–96. <https://doi.org/10.7202/017543ar>

Résumé de l'article

L'auteur considère les caractéristiques des dictionnaires géographiques, les travaux de ses collègues et sa propre démarche. À partir de la décennie 1950, les oeuvres terminologiques de géographie se sont surtout développées dans les départements de géographie (centre Gécet, Université Laval, 1966) et, indirectement, à la Commission de géographie du Québec, réactivée en 1977. Les publications sont limitées par le flottement de la conceptualisation de la discipline, le manque d'intérêt lexical (à l'exception du domaine de la géomorphologie), la quasi-inexistence d'une formation proprement linguistique, ainsi que par l'utilisation de mots de la langue commune dans une langue de spécialité. Néanmoins, des géographes produisent des dictionnaires, qu'ils soient généraux, thématiques ou régionaux. L'ensemble de ces travaux se rangent en sept catégories. La production québécoise a connu un net progrès, notamment entre 2000 et 2003 : 20 000 nymes différents ont été définis au cours de cette période.

INVENTAIRE DE LA TERMINOLOGIE GÉOGRAPHIQUE AU QUÉBEC*

Louis-Edmond Hamelin
Université Laval

[...] *vocabulaire à transmettre,
amélioré si possible
à nos successeurs.*
BEAULIG 1956:VIII

1. Introduction

Le langage est une matrice des travaux des géographes. Tous énoncent et écrivent alors que seulement certains étudient le vocabulaire utilisé. L'exemple vient de haut. Des compilations mondiales se rapportent d'abord aux termes sectoriels de la discipline. Y trônent le *Glossaire de géomorphologie* de Baulig, le *Glossary of Geology* publié à Washington, le *Dictionnaire des sols* de Plaisance et Cailleux ou, en géographie humaine, le *Dictionary of Human Geography*, édité par Johnston. Depuis la décennie 1930, des Commissions de l'Union géographique internationale, notamment celles consacrées à l'habitat rural et aux côtes, produisent des lexiques plurilingues. En 1979, des chercheurs russes lancent un projet d'un dictionnaire de géographie physique en anglais, en allemand, en français et en russe. Existente aussi des répertoires considérant l'ensemble du vocabulaire géographique, tels le *Glossary of terms* de Stamp à Londres et le *Dictionnaire* de George à Paris.

Les grands dictionnaires de langue eux-mêmes incorporent de nombreux termes géographiques; un exemple est fourni par la présence de *périglaciaire* et sa marque «géogr.» dans le *Robert* et dans le *Larousse*. Cette pratique montre l'existence de rapports étroits entre la géographie, la langue courante et les noms de lieux.

* Texte d'une communication, colloque sur *L'histoire de la géographie au Québec*, APGQ, à l'initiative de Laurent Deshaies, congrès de l'ACFAS, Rimouski, 21 mai 2003. Je tiens à remercier Laurent Deshaies, Bécancour; Denis Dumas, département de linguistique et de didactique des langues, UQAM; Claude Genest, Trois-Rivières.

2. La terminologie

En suivant la tradition, le vocabulaire géographique pourrait être saisi par trois disciplines : la **lexicologie**, qui s'intéresse aux mots de la langue commune (*plaine*); la **terminologie**, qui étudie les termes des langues de spécialité (*glaciellisation*, effets des glaces flottantes) et l'**onomastique**, qui comprend la toponymie et l'anthroponymie (rue *Blanchard* à Sherbrooke en référence à Raoul Blanchard, géographe à l'Université de Grenoble, France). Par comparaison, la dernière science trouve son vis-à-vis dans la *géographie régionale* et les deux autres, dans la *géographie générale*. Même si l'étude des formants de langue commune présente de l'intérêt, l'objet du présent texte concerne strictement la terminologie. Les recueils des termes sont en français, mais ils peuvent comprendre des entités issues d'autres langues dont celles des autochtones.

On ne comprend bien l'énoncé d'une phrase qu'après en avoir décortiqué ses composants et c'est une étude linguistique qui y conduit. Deux pôles sont réunis : une notion et un terme. Une *notion* correspond à une essence cognitive, déparcellarisée de son objet, mais renvoyant nécessairement à celui-ci. Un *terme* constitue le désignant qui tente de rendre cette notion; en tant que son, concept et véhicule discursif, il représente une flèche qui part de l'archer vers l'objet visé. Comme le projectile n'atteint pas nécessairement la cible, des écarts de désignation ainsi que des confusions peuvent s'installer.

Un système analytique comportant sept centres d'intérêt favorise l'entendement de tout type de *nymes*¹. Si l'outil a été inventé afin d'aider le néologue, il peut être utile à d'autres artisans du langage. Le *polygone désignatif* comprend a) un

1. Les entités *nymie*, *nyme* et *nymique* sont beaucoup moins neuves qu'il ne le semble, car, depuis le Moyen Âge, elles entrent comme suffixes dans des désignants; *synonyme* date de 1380; pour sa part, *patronymique* est de 1611. *Toponymique* apparaît en 1853. Récemment, des géographes ont suggéré des ajouts, par exemple, *choronymie* (Dorion et Hamelin, 1966). Ce dernier auteur a proposé *régionyme*, la même année. Ici, c'est l'état de signe autonome et non plus celui de formant qui intéresse.

Nymie, nom féminin, peut être employé pour désigner un ensemble de diverses dénominations, c'est-à-dire la nymie des rues, la nymie des changements climatiques. *Nymie* n'a pas le caractère fini et fermé que porte le mot *corpus*. Objet d'études, la nymie dépasse la cueillette d'une liste d'entités en vrac. Louis-Edmond Hamelin 1979 *Nymie géographique. Contribution aux études de terminologie*. Québec, Coll. Notes et documents, département de géographie, Université Laval 11:3 (Emploi de nymie autonome, *Cahiers de géographie du Québec*, 1975). *Nymies* (Rondeau 1981: 93). *Nymie* (Dugas 1984:31). *Nymie* possède la même englobance que celle de nyme.

Le néologisme de *nyme* apparaît en 1973 comme composant de *néonyme*. Nom masculin, cette unité de désignants organisés s'applique aux mots de la langue courante, aux termes des langues de spécialité ainsi qu'aux noms de personnes, de lieux et d'institutions. Il peut être constitué de lettres, de chiffres ou d'autres types de signes (Hamelin et Lavallée, tome I, 2000:10). L'âge le rend *paléonyme* ou *néonyme*.

désignateur, cet innovateur de forme et surtout de sens; *b*) un **désignataire** ou un destinataire, c'est-à-dire un usager ou consommateur du produit vocabulaire; *c*) un **désignandum** pour identifier tout ce qui est à nommer (le nommable); *d*) une **désignance à partir de référents**, composants pertinents devant être considérés; *e*) le **désignant**, c'est-à-dire le signe, le mot, le terme, le toponyme, bref, le *nyme*; *f*) un **désigné** pour ce qui est rendu, soit le sens de l'entité; *g*) enfin, un **différentiel de désignation** qui tente d'identifier la non-correspondance entre le désignandum et le désigné; par exemple, tout le Québec n'est pas exprimé par l'appellation historique de *Québec* au sens de Québec méridional seulement. Dans un dictionnaire, le lecteur ne voit habituellement que l'entrée et sa rubrique, les autres sites demeurant de l'intérêt en amont du terminographe ou en aval du terminologue.

L'aventure linguistique des géographes du Québec pose quelques interrogations. Se rendent-ils au-delà de la simple cueillette des entités? S'intéressent-ils à la précision du vocabulaire? Se demandent-ils si les termes employés ont la capacité de rendre ce qu'ils leur demandent? Quand ils utilisent des mots de la langue commune, ont-ils conscience de véhiculer un vocabulaire qui n'avait pas été créé pour répondre à leurs besoins spécifiques? Quand ils décrivent une région ou un phénomène, incluent-ils des considérations nécessaires sur les termes-clés? Se préoccupent-ils des liens que les entités utilisées entretiennent avec celles du français comme langue de référence? Bref, les gens de la profession s'engagent-ils suffisamment dans la terminologie proprement dite?

3. Regards sur les dictionnaires de géographie

Le premier constat est que, dans le monde, la plupart des dictionnaires de géographie d'un intérêt certain ne rassemblent qu'environ 5000 entrées. Or, un répertoire complet devrait en avoir plus de 20 000, et chacune de ces entrées devrait comprendre des subdivisions.

On constate ensuite que certains ouvrages sont surtitrés : une partie de la matière est annoncée pour le tout. Ainsi, malgré son titre, le *Dictionary of Geography* de Moore (1950) est un recueil de termes de **géographie physique** seulement.

Toutes ces entreprises, pourtant méritoires, portent le grand inconvénient de ne pas avoir procédé à partir d'une réflexion épistémologique. Dans un dictionnaire de géographie, faute d'une vision définitoire, des articles sont disparates ou émulsifs, des matières ne sont pas traitées, la dimension globale est insuffisamment exprimée. Mais, par quoi reconnaîtrait-on la *géographicit *

d'une terminologie? Sur le plan du contenu, elle toucherait à bien des domaines, parmi lesquels on peut citer les cadres naturels, les éléments du paysage et les régions. Un exemple serait fourni par le thème fondamental d'écoumène dont les référents concernent la localisation, l'extension et les limites du peuplement, l'habitabilité des terres pour chaque culture et chaque niveau technique, les rapports entre les milieux naturels et la vie en société, l'évaluation du fait local dans l'horizon universel ainsi que la variabilité des situations suivant les périodes. L'identification des traits distinctifs d'un mot fait découvrir toute son amplitude.

Autre constat, le vocabulaire professionnel est peu systématique et peu cohérent. En effet, il est issu d'un assemblage d'entités provenant de sources diverses et de langues différentes. Même au sein d'une série, la plupart des mots et des termes sont mal emboîtables, d'où des flottements sémantiques entre des entités voisines, comme dans *golfe*, *baie* et *estuaire*. Ainsi, sous l'angle de sa forme et de son site, la baie d'Hudson serait plutôt un golfe et, de par sa salinité, une mer. La géographie est loin d'avoir le parler rigoureux que l'on retrouve en botanique ou en pharmacie. Dans la branche la plus avancée de la géographie, à savoir la géomorphologie, «la plupart des formes de relief sont mal définies» (Baulig 1956:1).

Par ailleurs, les entités du langage géographique liées à celles de la langue courante souffrent d'imprécision. C'est le cas du terme *verrou* utilisé en géomorphologie glaciaire. Les mots polysémiques se logent mal dans la sphère scientifique. Comme les biologistes du Nord l'ont montré, les *terres stériles* ne le sont pas au sens propre du terme, vu notamment la présence dans ces contrées qualifiées de stériles de centaines de milliers de caribous, de même que de poissons, de moustiques et de fleurs. Plus grave est l'écart qui s'installe entre l'universalité notionnelle et la caractérisation locative d'un nyme. Les formes pures sont rares; aucune vallée n'affiche strictement le modèle *vallée*. Peut-on généraliser sans trahir la concrétude de chaque lieu? La thématization englobante fait assaut à la matérialité et à la culturalité circonscrites dans chaque fait localisé. Le réductionnisme obligatoire du mot général joue contre la régionalité qui, précisément, caractérise chaque milieu naturel et chaque communauté géographique. Ce défi génétique des rendus semble correspondre à la plus grande difficulté des rédacteurs de dictionnaires.

À l'imprécision s'ajoute la synonymie, qui est élevée. Le fait qu'il y ait plus d'un seul mot par sens est toujours défavorable à la compréhension univoque souhaitée. Mais le trait synonymique n'est pas présent de manière égale dans

les sections du géographique; l'inflation du nombre de signifiants par rapport à la rigueur attendue des signifiés varie suivant l'ancienneté du vocabulaire, la composition polynationale des lexiques, la proportion des emprunts et la rigueur langagière des utilisateurs². Dans le domaine de la synonymie comme ailleurs, il faut avancer avec précaution car, en plus des apparences d'équivalence (*Innu* et *Inuit*), d'autres mots ou termes peuvent être synonymes dans un contexte, sans l'être dans un autre, même très voisin.

Existents aussi des problèmes de standardisation planétaire. Les termes nationaux auxquels les pays tiennent tant défavorisent l'établissement d'un vrai vocabulaire international. Malgré la production de longues listes de termes plus ou moins correspondants, on est loin d'une véritable synonymie qui favoriserait un dialogue fonctionnel entre les géographies protégées des grandes nations.

Le *vocabularium* géographique mondial montre des difficultés reconnues. «La consultation des dictionnaires de géographie donne un sentiment d'insatisfaction»³. Dans la construction de ce genre d'œuvres, il ne semble donc pas exister une tradition d'une exceptionnelle qualité; si les auteurs ont corrigé quelques inconvénients inhérents au vocabulaire, ils n'ont pas suffisamment utilisé les méthodes rigoureuses de la lexicologie et de la terminologie.

4. Phases d'évolution du géovocabulaire au Québec

4.1 Avant 1945

La première période correspond aux travaux faits avant l'arrivée des géographes professionnels. Les pionniers ont été influencés par les institutions ou événements qui ont marqué à la fois la société et la science du temps; aussi, les sources sont-elles très dispersées. Voici seulement des indications sur les occasions les plus favorables à la découverte du minéral géoterminologique d'ici.

Une première mention se rapporte à un fait antérieur à la période considérée. C'est en historien et peut-être davantage en poète que François-Xavier Garneau lance *Laurentides*, un régionyme qui fait très géographique. En 160 ans, les locuteurs, notamment les géographes, proviennent le terme au point de construire

2 Un exemple de synonymie est fourni par le géomorphologue Claude Genest (2000, pp. 289-320) dans sa liste de 2400 «similaires ou équivalents» qui correspondent à environ 60% du nombre des entrées de base.

3 Association géographique 1979 *Intergéo*, Paris, 54 : 68.

un répertoire de 500 *canadianismes* ou *québécoismes*⁴, composant l'un des plus authentiques vocabulaires laurentiens.

D'autres notions ou termes apparaissent dans le *Bulletin* de la vénérable Société de Géographie de Québec qui, à partir de 1877, définit des noms communs ou propres comme *baie d'Hudson*, *chemin de fer du Nord*, *développement*, *exploration*, *géographie*, *Mistassini*. Depuis 1906, la préparation des *Atlas du Canada* nécessite des travaux non seulement en toponymie mais en langue commune. On s'intéresse à trois principales nymies, soit **hydrographique** dans *chute*, *débâcle*, *détroit*, *embâcle*, *lac*, *rapide*, soit **orographique**, *montagne*, *plateau*, *rebord*, *terrasse*, *val*, soit **administrative**, *village*, *municipalité*, *ville*.

D'autres situations géographiques sont décrites dans de grandes séries de publications officielles, telles les *Rapports* des Terres de la Couronne, de la Commission de géographie, de la Commission des Eaux courantes, du Service de l'Arpentage et de la forêt. Entre autres, on y trouve des recueils d'**hydronymes** (nom de cours d'eau et d'**odonymes** (appellations de chemins de rang et de rues). Malheureusement, il ne semble pas exister d'index complets de ces trésors documentaires gouvernementaux. Ces sources seraient utiles pour l'histoire sémantique de milliers de nymes québécois.

Dès le XIX^e siècle, des définitions sont rédigées d'abord par les **précurseurs** de la géographie universitaire, ensuite par des **collaborateurs** des géographes professionnels. À partir de la décennie 1930, quelques savants provenant d'autres sciences contribuent également à la terminologie géographique; il en est ainsi des articles du Belge Henri Prat sur les *battures* de l'estuaire (*Le Naturaliste canadien*, 1933), de Marie-Victorin en botanique laurentienne (1935) et de Pierre Dansereau en *Biogeography* (1957). De nouvelles connaissances, concernant les types de sols au Québec (par exemple, *Sainte-Rosalie*), sont aussi fournies par les pédologues du Québec et du Canada.

4.2 De la fin de la décennie 1940 jusqu'à la décennie 1990

Les apports des géographes professionnels se rattachent à trois catégories: des œuvres dites de **première génération** empruntent très peu aux sciences du langage; celles de la **deuxième génération** le font davantage; celles de la **troisième génération** témoigneraient d'une interdisciplinarité optimale entre géographie et linguistique. Les deux premières catégories englobent des classes intermédiaires. La troisième, demeure pratiquement virtuelle.

4. Dans la langue française au Canada, le néologisme *québécoisme* a graduellement remplacé *canadianisme* au cours d'une période de transition s'étendant de la fin des années 1950 jusqu'au années 1970.

L'Acfas ou AFS accueille une communication de géographie dès son premier congrès en 1933 et ouvre une section autonome de géographie 24 ans plus tard. Année après année, les participants y définissent un certain nombre d'entités vocabulaires.

À l'Université Laval, l'Institut de géographie (autonome en 1955, à partir d'un Institut d'Histoire et de Géographie fondé en 1946) s'engage dans le développement du langage géographique. Vers 1955, Fernand Grenier adapte une classification cartographique mondiale et entreprend des inventaires toponymiques. Deux ans plus tard, Michel Gaumond et coll. font un relevé de 500 exemples géomorphologiques dans l'oeuvre québécoise de Raoul Blanchard. Entre 1945 et 1970, Jacques Rousseau, alors de Montréal, apporte une contribution d'inspiration américaniste en définissant des dizaines d'entités géoculturelles, tels *babiche*, *bleuet*, *canot*, *cèdre*, *muskeg*, *toboggan* et *scorbut*. Au cours des décennies 1950 et 1960, Louis-Edmond Hamelin étudie le vocabulaire des domaines peu connus du glacial (glaces flottantes) et du périglaciaire.

Petit à petit, les géographes s'intéressent à une terminologie de *deuxième génération*, celle qui se laisse influencer par les sciences du langage. Au Centre d'études nordiques, Jacques Rousseau favorise la publication des dictionnaires du missionnaire français Lucien Schneider consacrés à l'*inuktitut* de l'Ungava (1966). Dans cette oeuvre pionnière, beaucoup d'auteurs découvrent que, pour désigner les phénomènes de neige, la langue des Inuits du Grand Nord possède plus de nymes que le français lexicalisé.

Après des communications à l'ACFAS et à l'Office de la langue française, Henri Dorion publie en 1966 un numéro spécial des *Cahiers de géographie de Québec* consacré à la toponymie, mais où la terminologie n'est pas absente. En collaboration, il met sur pied un organisme, le **Gécet** (Groupe d'études de choronymie et de terminologie) où, durant environ quinze ans, apparaissent notions, cours, inventaires, classifications, thèses et publications. Ainsi, aux PUL, la collection CHORONOMA comprend sept ouvrages dont, en 1974, l'imposant *Dictionnaire de climatologie* de G.-Oscar Villeneuve (ancien chargé de cours en géographie), de même que le *Langage de Cartier et de Champlain* par Christian Morissonneau. Y a-t-il eu un autre département de géographie au Québec, et même au Canada, qui en a fait autant en ce domaine? En dehors des cadres universitaires de Montréal et de Québec sont produites d'importantes oeuvres du langage géographique dont *Le parler canadien* de Jacques Rousseau en 1971 puis, le *Vocabulaire du glacial* de Jean-Claude Dionne. En 1978, Louis-Edmond Hamelin publie à l'Office de la langue française *Le mot Nord et son langage*, ouvrage en deux cahiers préfacé par le linguiste Jean-Claude Boulanger. À Montréal sort le Dictionnaire de géomorphologie de Jean-P.

Michel et Michel Brochu. On note aussi le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office où se trouvent de nombreuses entités d'intérêt géographique; en 2003, on y mentionne 49 sortes de *neige*. Pour sa part, la Commission de Toponymie du Québec produit un immense *Répertoire des noms de lieux* (1987) qui utilise un nombre considérable de termes géographiques comme *cap*, *chemin*, *esker*, *lac* et *réserve*.

4.3 Quatre ouvrages

La production géoterminologique récente du Québec, tout en demeurant fille de l'Europe occidentale, démontre de l'originalité et pratique une certaine autonomie.

Au cours des années 2000-2003, environ 17 000 termes ont été définis à l'intérieur de plus de 2500 pages —sans compter les ouvrages de toponymie dont ceux de la Commission de Toponymie et ceux des noms de rue de Sherbrooke. En l'an 2000, paraissent *Le Dictionnaire de géomorphologie* de Claude Genest à Trois-Rivières de même que le premier tome de *Le Québec par des mots*, de Louis-Edmond Hamelin à Québec. L'année suivante, à Québec, paraît *Le Russionnaire* par H. Dorion et A. Tcherkassov. En 2002, le *Dictionnaire des termes géographiques* par Étongué Mayer et coll. est publié à Montréal. Les deuxième et troisième tomes de *Le Québec par des mots* paraissent à Sherbrooke, respectivement en 2002 et en 2003. Ces ouvrages se caractérisent par l'utilisation de l'informatique de même que par leur rattachement soit à la géographie générale (présente dans chaque œuvre), soit à des géographies sectorielles (comme la géomorphologie, le rang, l'hiver, l'autochtonie, l'érablerie), soit à des aspects régionaux (la zone nordique, la Russie, les Laurentides, le Québec considéré comme un tout).

Les activités lexicales des géographes sont imposantes. Depuis les quarante dernières années, environ 30 000 mots ou termes (sans les toponymes) ont fait l'objet d'articles. En ce qui a trait aux sections de la discipline, la géographie physique, jadis désignée par le terme de *physiographie*, pourrait toucher plus que 40 % de ces 30 000 mots. Plus particulièrement, dans deux des œuvres de géographie générale —le *Géo-lexique* par D. Quirion (1997) de même que le *Dictionnaire des termes géographiques* par E. Mayer et coll. (2002)—, la grande majorité des nymes se rapportent à la géographie physique. Dans l'ensemble des œuvres québécoises considérées, la géomorphologie, quant à elle, est concernée par 22 % des 30 000 termes, pourcentage de l'ordre de celui de l'Europe occidentale, fixé à 25 %.

L'histoire étant ce qu'elle est, la géotermiologie francophone du Québec ne demeure pas sans relations, voulues ou indirectes, avec la langue anglaise. Cette situation pousse des auteurs comme Raoul Étongué Mayer et coll. à ajouter une liste des termes anglais dans leurs œuvres en français. Un tel bilinguisme, utile, peut toucher les notions, les mots courants, les termes spécialisés et même les toponymes. Les entités qui sont à peu près les mêmes dans les deux langues posent des problèmes d'exactitude formelle et sémantique. a- De petites différences d'écriture sont souvent oubliées dans *aboteau-aboideau*, *coton-cotton*, *défense-defence*, *gaz-gas*, *solifluxion-solifluction*, *terrasse-terrace*. b- Beaucoup plus graves sont les distorsions de signification. Les faciès apparentés composent presque autant de pièges de compréhension. Dans ce cas, le risque est grand que des signes semblables viennent à véhiculer des réalités équivalentes. Un exemple en serait donné par *nation*, d'une part, chez les autochtones et, d'autre part, chez les non-autochtones. *Périglaciale* est adjectif et substantif, alors que son vis-à-vis anglais, *periglacial*, est seulement adjectif; il en est de même pour *autochtone*. En géographie, le qualificatif féminin *générale* n'est signifiant qu'en français. c- Des anglicismes ou des mots d'autres provenances arrivent, tel *arboreal* (qui a rapport aux arbres) et *riprap* (digue de gros cailloux non cimentés); plus rarement, des québécoisismes peuvent devenir des «canadianisms», ainsi *Laurentides* (*Laurentide*, *Laurentians*) et *nordicité* (*nordicity*). Bref, francophones et anglophones, même dans leurs productions unilingues, devraient avoir une meilleure connaissance de la langue seconde. On est loin du compte.

5. Classification des travaux

Dans la perspective d'une nymie totale, il faut préciser la double limite des relevés de base. D'abord, des milliers de textes auraient dû avoir été dépouillés dans le but de découvrir s'ils contiennent une définition ou un néologisme isolé. On n'a pas cherché non plus à identifier l'auteur ou l'auteure qui, en premier lieu, aurait défini *village* (dans la structure agraire d'ici) ou *québécoité*. On en est donc réduit à des estimations sur le nombre total de collègues qui ont œuvré en géotermiologie. Mais ne peut-on pas utiliser les évaluations mêmes des géographes? En réponse aux questionnaires de 1971 et de 1996, une moyenne de 4 % seulement d'entre eux déclaraient un intérêt pour les recherches en langue. Ce faible pourcentage n'identifierait que ceux appartenant à la *deuxième génération*; cette façon d'interpréter laisserait entendre que tous les autres ont conscience de ne faire aucune terminologie ou de n'en faire qu'au

premier niveau seulement. En fait, peut-être que deux cents collègues, faisant usage plus ou moins adroitement des manières de faire classiques, expliquent les principaux nymes utilisés dans leurs travaux. Cette estimation du nombre maximal de rédacteurs occasionnels de définitions se fait dans l'hypothèse de 1000 géographes actifs au Québec.

Les vocabulaires géographiques produits au Québec se rangent en sept catégories quant aux types d'entités.

a- De nombreux apports isolés sont enfouis dans un grand nombre d'articles dont le but premier n'était pas le langage⁵.

b- Des glossaires ou des classifications de nymes se limitent à des champs particuliers de connaissances, tels l'environnement, le glaciol (glaces flottantes), l'habitat rural, la glaciation ou le tourisme.

c- Des contributions se rattachent à des étiquettes scientifiques : biogéographie, cartologie, choronymie, climatologie, géographie générale, géomorphologie, limologie et télédétection.

d- Des *régionymes* (noms d'espaces plus étendus que ceux des lieux ponctuels) sont ceux de *Beauce*, *Cent-Iles*, *Côte-Nord*, *hémiarctique*, *Lanaudière*, *Laurentides*, *Montréalie* (aire urbaine et plaine périphérique), *Moyen Nord*, *Radissonie*, *Sagamie*.

e- Des néologismes rassemblent *atocatière*, *géographique* (comme substantif), *gélivent* (refroidissement éolien), *glace blanche*, *glissité*, *monroe*, *rangien* (gens des rangs d'habitat), *sleb* (Saint-Laurent-en-bas, Montréal).

f- Les travaux théoriques sur la nature et les méthodes de la géoterminologie demeurent rares; existent ceux traitant de *choronymie* (étude totale de tous les types d'appellations spatiales), *géographicité*, *polygone désignatif*, *degrés d'intervention en néologie*, *classification*, *termes utiles à la toponymie*.

g- Des nymes pertinents désignent des situations extérieures au territoire du Québec : *Hexagone*, *Louisiane*, *Lac-Meech*, *Obiou* (en France; décès de pèlerins canadiens, 1950), *pain de sucre* (relief), *plages de Normandie*, *polynia*, *talik*, *township de l'Ouest*.

5 Outre la centaine d'entités déjà mentionnées, on rencontre lors du dépouillement d'articles indépendants : *ablation*, *aménagement*, *auge*, *Autochtone*, *avalanche*, *banc de neige*, *batture*, *biodiversité*, *bleuetière*, *bloc glaciol*, *Bouclier canadien*, *cache*, *caribou*, *cartographie*, *chemins ruraux*, *circumnordique*, *cours d'eau* (aspect: classification), *côte*, *développement durable*, *Domaine du Roi*, *éboulis*, *écoumène*, *edge city*, *étang*, *frasil*, *géographie historique*, *géographie quantitative*, *géomorphologie structurale*, *glissement de terrain*, *gorge*, *îles côtières* (en Hudsonie), *interculturel*, *lagune*, *limite des forêts*, *Maria-Chapdelaine*, *marques glaciaires*, *mollisol*, *moyen estuaire* (du Saint-Laurent), *nuit*, *Nunavut*, *palse*, *périurbain*, *pedmont*, *pingo*, *post-modernisme*, *Québec nordique*, *relief*, *rivière à saumons*, *Saint-Laurent*, *solaireau*, *terrasse Mitis*, *Terres stériles*, *territoire*, *terroir*, *tissékau*, *tourbière figurée* (réticulée), *township du Québec*, *vigne*, *ville de matières premières*, *voie maritime*, ainsi que de nombreux autres nymes.

6. Conclusion

Au Québec, si l'on s'en tient au volume, la terminologie géographique ne correspond plus à un petit sujet. Depuis la décennie 1950, environ 30 000 définitions de mots ou termes ont été rédigées.

À ces 30 000 entités s'ajoutent 20 000 autres qui correspondent aux traductions anglaises ou russes des entrées, aux variantes ou aux mots associés. Ces ajouts sont en quelque sorte complémentaires aux articles de base; ainsi, dans un ouvrage ou l'autre, la quantité de nymes seulement nommés peut représenter le tiers, voire la moitié de tous ceux qui sont étudiés avec attention. C'est donc un total de 50 000 nymes qui ont été au moins mentionnés. De ce point de vue, l'indice de productivité vocabulaire des géographes nationaux apparaît élevé.

Mais cette masse est fort trompeuse. D'une part, il ne faut s'arrêter qu'aux seules 30 000 entités définies. D'autre part, ce chiffre comprend beaucoup de répétitions d'un ouvrage à l'autre, des dizaines d'auteurs ayant essayé de définir le même mot. C'est le cas de *région* ou de *neige*, qui se retrouve dans le *Grand dictionnaire terminologique*, puis dans les ouvrages de Quirion, de Villeneuve, de Hamelin et d'autres encore. Ainsi, l'érosion des doubles laisserait environ 20 000 entités définies.

En **nymie géographique**, quels sont les rapports entre le lexique géographique du Québec et la langue européenne de référence? Voir d'abord ce qu'en dit une géographe parisienne⁶. L'usage veut que la langue de référence se fixe en France et non ailleurs en francophonie; or, cet état dépend notamment du volume des utilisateurs. On ne peut s'attendre à ce que les Québécois deviennent plus nombreux que les 63 millions de Français; il en va de même pour les géographes. Cependant, les choses évoluent un peu, la pratique est moins sévère que ne le veut la théorie. Aussi, des termes venant du Québec ne sont-ils pas privés de carrière en France : des chercheurs français ont adopté le mot *glaciel* (glaces flottantes); le *Petit Larousse* et le *Grand Robert* lui ont même réservé une entrée. Dans son édition de 1996, le *Dictionnaire* de Pierre George rassemble quelques douzaines de termes géographiques venus du Québec; et le géologue français André Cailleux faisait de même dans ses publications.

À l'intérieur de la francophonie, le *différentiel de désignation* est chose à considérer, surtout dans le domaine des milieux froids. Le Québec n'est-il pas

6 «Les tentatives (au Québec) pour remédier à l'inadaptation du sens originel des mots [par rapport au standard de France] obligent souvent les Québécois à choisir entre la traduction plus ou moins bâtarde et aliénante des termes américains et un néologisme qui risque de n'être utilisé qu'au Québec.» (Pumain 1973, p. 75)

le pays francophone qui affiche la nordicité la plus élevée? N'apparaîtrait-il pas alors logique qu'en ce qui concerne des thèmes comme la neige, les glaces flottantes, le gélisol, l'hiver (transport, adaptation de l'habitation, nutrition, soins médicaux, Nunavik, sports), bref en matière de pays froids, on reconnaisse au Québec une participation plus importante que celle correspondant à son volume démographique? Évidemment, chaque québécoisme, de forme ou de sens, ancien ou contemporain, aurait à être jugé apte à entrer dans le vocabulaire international. Une plus forte présence de la terminologie géographique du Québec pourrait venir d'une politique d'aménagement, conjointement menée par l'Hexagone et l'aire laurentienne.

Enfin, peut-on rappeler aux géographes québécois que l'analyse des mots, termes et toponymes ne s'improvise pas; seules des recherches approfondies reflètent et assurent la qualité de la langue géographique. Même s'ils ne retenaient que quatre objectifs –étude systématique de notions, établissement rigoureux d'une définition, rédaction d'un article substantiel pour chaque entrée, élaboration de familles de termes–, ils ne feraient qu'accroître leur formation dans les sciences du langage. L'hypothèse peut être faite que des œuvres géovocabulaires de *troisième génération* favoriseraient leur reconnaissance hors Québec.

Références

- AMERICAN GEOLOGICAL INSTITUTE 1957 *Glossary of Geology and related sciences*, Washington. Supplement 1960.
- BAULIG, H. 1956 *Vocabulaire franco-anglo-allemand de géomorphologie*, Paris, Belles Lettres.
- BOULANGER J.-C. 1984 «Quelques observations sur l'innovation lexicale», *La banque des mots* 27:3-29.
- BROCHU, M., et J.-P. MICHEL 1994 *Dictionnaire de géomorphologie à caractère dimensionnel*, Montréal, Guérin et Paris, Eska.
- CANADA 1987 *Glossary of Generic Terms in Canada's Geographical Names*, Ottawa, Terminologie, Bull. 176.
- COMMISSION DE TOPONYMIE 1987 *Répertoire toponymique du Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- DAUZAT, A. 1944 *La géographie linguistique*, Paris, Flammarion.
- DE BROGLIE, G. dans ZEMB, J.-M. 2001 «La racine langagière du génie français», *Revue Sciences morales et politiques*, Paris, 2:32.
- DE DAINVILLE, F. 1964 *Le langage des géographes*, Paris, Picard.
- DEPECKER, L. 2001 *L'invention de la langue*, Paris, Larousse.

- DÉZERT, B. 2004 «Les dictionnaires de la géographie», *La géographie*, Paris, 1512:66-71.
- DIONNE, J.-C. 1972 *Vocabulaire du glacial (Drift ice terminology)*, Québec, Centre de recherches forestières des Laurentides.
- DORION, H. et coll. 1969 «Le GÉCET», *Cahiers de géographie de Québec*, 30:366-372.
- DORION, H. et L.-E. HAMELIN 1966 *Réflexions méthodologiques sur le langage géographique*, Québec, Gécet, Coll. Chronoma 1.
- DORION, H. et J. POIRIER 1975 *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, PUL, Coll. Chronoma 6.
- DORION, H. et L. LAPERRIÈRE-MONAGHAN 1977 *Rapport des activités scientifiques du Gécet, 1975-77*, Québec, Université Laval.
- DORION, H. et A. TCHERKASSOV 2001 *Le Russionnaire. Petite encyclopédie de toutes les Russies*, Sainte-Foy, MultiMondes.
- DUBOIS, J.-M. et G. CÔTÉ 2002 *Les noms de lieux de Sherbrooke*, Sherbrooke, La société d'histoire de Sherbrooke.
- DUGAS, J.-Y. 1984 «De la nymie géographique au Québec», *Onomastica Canadiana*, 65:30-33.
- DULONG, G. 1999 *Dictionnaire des canadianismes*, Sillery, Septentrion.
- ÉTONGUÉ MAYER, R., Y. ROCHE et D. MOUAFO 2002 *Dictionnaire des termes géographiques contemporains*, Montréal, Guérin.
- FÉNÉLON, P. 1970 *Vocabulaire de géographie agraire*, Gap. Louis-Jean.
- GARNIER, Y. 2005 «Les francophonismes dans le Petit Larousse» dans Cormier, M.-C., FRANCOEUR, A. *Les dictionnaires Larousse*, Montréal, PUM, 2:219-248.
- GENEST, C. 2000 *Dictionnaire de géomorphologie*, Trois-Rivières, Société de géographie de la Mauricie.
- GENEST, C. 2001 *L'étang, un regard géolinguistique*, communication, colloque, Université de Limoges, France.
- GEORGE, P. et F. VERGER 1996 *Dictionnaire de la Géographie*, Paris, PUF.
- GRENIER, F. 1955 *Index pour la classification des cartes et des atlas*, Québec, Institut de géographie.
- HAMELIN, L.-E. 1959 *Dictionnaire français-anglais des glaces flottantes*, Québec, Coll. Travaux, Institut de géographie, Université Laval, Coll. TIGUL, 9.
- HAMELIN, L.-E. et F.A. COOK 1967 *Le périglaciaire par l'image. Illustrated Glossary of Periglacial Phenomena*. Québec, PUL, CEN, Coll. Travaux 4.
- HAMELIN, L.-E. et M.-C. LAVALLÉE Avec la supervision de CAJOLET-LAGANIÈRE, H., P. MARTEL *Le Québec par des mots. I- Le rang des campagne*, Québec, Ciral, 2000. *II- L'hiver et le Nord*, Sherbrooke, Université, département de linguistique, 2002. *III- Les Laurentides. Index cumulatif*. Sherbrooke, Université, département de linguistique, 2003. En version informatique et version «papier».
- JOHNSTON, R.J. et coll. 1983 *The Dictionary of Human Geography*. Oxford, Blackwell.
- LACOSTE, Y. 2003 *De la géopolitique aux paysages*, Paris, Colin.

- LAVERDIÈRE, C. et coll. 1965-1997 «Le vocabulaire de la géomorphologie glaciaire», (surtout publié dans) *Revue de géographie de Montréal*, Montréal, PUM.
- LÉVY, J. et M. LUSSAULT 2003 *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Bellin.
- MENEY, L. 1999 *Dictionnaire québécois français*. Montréal, Guérin.
- MEYNEN, E. 1985 *International Geographical Glossary*, Stuttgart, Steiner.
- MOORE, W.G. 1950 *A Dictionary of Geography*, Harmondsworth, Penguin.
- MORISSONNEAU, C. avec la collaboration de H. DORION 1978 *Le langage géographique de Cartier et de Champlain. Choronymie, vocabulaire et perception*, Québec, PUL, Gécet, Coll. Chronoma 7.
- PLAISANCE, G. et A. CAILLEUX 1958 *Dictionnaire des sols*, Paris, La Maison rustique.
- PLOURDE, M. (DIR.) 2000 *Le français au Québec*, Québec, Fides et Les Publications du Québec. Conseil de la langue française.
- POIRIER, C. 2003 «Variation du français en francophonie et cohérence de la description lexicographique», dans *Les dictionnaires Le Robert*, sous la direction de Cormier, M.-C., A. Francoeur et J.-C. Boulanger, Montréal, PUM.
- POIRIER, C. et coll. 1998 *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, PUL.
- PUMAIN, D. 1973 «La dualité de la géographie québécoise», *Bulletin de l'Association de géographes français*, 411-412:668-678.
- Québec 2003 *Nouveau grand dictionnaire terminologique(GDT). Banque de dépannage linguistique (BDL)*, Office québécois de la langue française. En version informatique.
- QUIRION, D., sous la supervision de J.-M. LABEL 1997 *Géo-lexique*, Montréal, auteur.
- RITCHOT, G. 1975 *Essai de géomorphologie structurale*, Québec, PUL.
- RONDEAU, G. 1981 *Introduction à la terminologie*, Montréal, CEC.
- ROUSSEAU, J. 1971 *Le parler canadien et le français universel*, Trois-Rivières, Bien Public.
- STAMP, D. 1961 *Geographical Terms*, Londres, Longmans.
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, *Géographie physique et Quaternaire*, Montréal, PUM (revue).
- VIERS, G. 1990 *Éléments de géomorphologie*, Paris, Nathan.
- VILLENEUVE, G.-O. 1980 *Glossaire de météorologie et de climatologie*, Québec, PUL, Gécet, Coll. Chronoma, 5.